

TUNISIE-PARLEMENT EUROPEEN

Considération pour l'approche tunisienne en matière de sauvegarde de l'environnement

M. Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et de Développement durable s'est entretenu, hier, avec M. Giovanni Pittella, vice président du parlement européen actuellement en visite en Tunisie dans le cadre de sa participation, les 4 et 5 novembre, au 3^{ème} colloque annuel de la Banque nationale des gènes.

Le ministre a donné un aperçu de l'approche tunisienne en matière d'environnement et des importants investissements alloués à ce secteur, ce qui a permis d'améliorer les indicateurs environnementaux du pays et de les hisser au niveau des ratios des pays industrialisés.

Il a souligné les efforts déployés au double niveau institutionnel et réglementaire en vue de garantir un meilleur cadre de vie et la pérennité des ressources naturelles, faisant remarquer que les objectifs retenus dans le cadre du programme présidentiel ne manqueront pas d'améliorer les indicateurs du secteur.

Il a évoqué les mégaprojets qui seront réalisés en Tunisie à la faveur de la stabilité qui prévaut dans le pays et indiqué que son départe-

ment s'emploie à en évaluer l'impact écologique. L'objectif est de faire en sorte que ces projets soient en parfaite harmonie avec l'environnement.

M. Hamada a passé en revue des projets à vocation écologique dont un qui sera mis en œuvre en collaboration avec la Banque mondiale afin de créer des périmètres irrigués grâce à la valorisation des eaux traitées et le projet d'arboriculture sur 200 hectares, projet lancé dans le cadre de la lutte contre la désertification.

Abordant la coopération tuniso-européenne, le ministre a formé le souhait de voir ce partenariat se renforcer et se traduire par la concrétisation de nouveaux projets.

De son côté, M. Pittella a exprimé sa considération pour l'approche tunisienne en matière de sauvegarde de l'environnement, exprimant la volonté de renforcer la coopération bilatérale notamment dans certains domaines présentant un intérêt commun tels que la préservation de la biodiversité, le traitement des eaux et la lutte contre la désertification. (TAP)